

RECTIFICATIF

Rectificatif au document relatif aux délits sur les GAB de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (août 2009)

Page 11, au graphique 3: Délits de fraude aux GAB par pertes totales signalées en 2008 (année complète):

Au lieu de: «484 184,90 EUR (copie frauduleuse de carte)»,

lire: «484 184 901 EUR (copie frauduleuse de carte)».

Page 12, au paragraphe «Pertes estimées dans le monde entier»:

Au lieu de: «Les services secrets américains estiment que les pertes annuelles dues à la fraude aux GAB se montent à un total d'environ un milliard de dollars, ou 350 000 USD par jour, en 2008.»,

lire: «The ATM Industry Association signale que les pertes globales annuelles dues à la fraude aux GAB se montent à un total d'environ un milliard de dollars.

Les services secrets américains les estiment à 350 000 USD par jour en 2008, rien qu'aux États-Unis.»